



Sarl en liquidation amiable

Par JI5a

Bonjour,

Lors d'une dissolution à l'amiable (décidée en juillet dernier) d'une sarl, et après clôture du dernier exercice (au 31.09.2025), quels sont les obligations légales du gérant liquidateur vis à vis des associés ?

Que faire en cas de non respect des obligations ?

A. Malard